

PROCÈS-VERBAL DU CÉ

du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mardi 20 juin à 18h30, au local du personnel Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes Iberville

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Madame Pascale Ouellet – présidente du CÉ Madame Johanne Savoie – directrice de l'école Monsieur Hervé Monthé - parent

Monsieur Hervé Monthé - parent

Madame Annick Rocheleau – parent Monsieur Sébastien Choquette– personnel de soutien

Madame Nancy Lalande – enseignante

Madame Laurie Beaudoin - enseignante Madame Maryline Gaboriault – parent

Madame Geneviève Dupré – enseignante

Madame Marie-Claude Bigras – directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS:

Monsieur Sébastien Savoie – parent
Madame Marie-Ève Bédard – parent
Madame Annick Marcantonio – enseignante
Madame Geneviève Charest – enseignante
Madame Anick Maynard – technicienne du service de garde
Madame Annie St-Pierre – parent (démission)

<u>!</u> Ouverture de la séance par la direction et vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la Loi sur l'instruction publique; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18h40.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par madame Pascale Ouellet.

Il est proposé par madame Geneviève Dupré D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 2023 ë

Que le procès-verbal de la séance du 29 mai 2023 soit adopté tel que présenté Il est proposé par madame Nancy Lalande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Question du public (10 min) Aucun public

Mot du président et correspondance reçues

Ouellet remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication étant donné que nous sommes à la dernière rencontre de l'année Madame

6. Sujets de la direction.

Utilisation de l'allocation de fonctionnement du CÉ de 500\$ (approbation)

redistribuée pour les élèves : bal de finissants, l'album et certaines activités pour les Madame Savoie demande que l'allocation de fonctionnement du CÉ de 500\$ soit

Que l'allocation du fonctionnement du CÉ de 500\$ soit approuvée telle que présentée. Il est proposé par monsieur Sébastien Choquette.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

o) Liste des frais chargés aux parents (approbation)

Madame Savoie présente les corrections aux diverses listes des frais chargés aux parents.

Il est proposé par madame Pascale Ouellet.

Que la liste des frais chargés aux parents soit approuvée telle que présentée avec les corrections de certaines listes.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



c) Présentation du budget initial (adoption)

Madame Savoie présente le budget initial

Il est proposé par madame madame Annick Rocheleau. Que le budget initial soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) Encan silencieux Expo Art (approbation)

redistribués pour l'achat de matériel pour le projet. Madame Savoie présente l'encan silencieux Expo Art. Les argents amassés seront

Que l'encan silencieux Expo Art soit approuvé tel que présenté Il est proposé par monsieur Hervé Monthé

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

e) Code de vie 23-24 (approbation)

Madame Savoie présente le code de vie 2023-2024

Que le code de vie 2023-2024 soit approuvée tel que présenté Il est proposé par madame Geneviève Dupré

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

f) Campagne Québec (approbation)

Idéalement, la campagne aura lieu à l'automne L'école fera affaire avec la campagne Gourmande pour 2023-2024 Madame Nancy Lalande présente deux propositions de campagne de financement pour 2023-2024: Campagne Gourmande et Campagne fromages

Il est proposé par madame Maryline Gaboriault Que la Campagne Gourmande soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CÉ

g) Information Organisation scolaire 2023-2024.

Madame Savoie informe les membres qu'il n'y a pas de transferts pour le moment à l'école. Les nouvelles inscriptions sont maintenant transférées automatiquement vers d'autres

h) Dissolution de l'OPP

L'OPP sera reconstruit à l'assemblée générale de 2023-2024.

7. Points de la technicienne du service de garde

Aucun point

8. Mot du représentant du comité de parents

Aucun point

Question du public (10 min) 6

Aucun public

Varia 10.

Aucun varia

Levée de l'assemblée 11. Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par madame Geneviève Dupré. Que la séance soit levée à 19h48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

502

Direction

Procès-verbal du CÉ

Page 4 de 4